

DEVENIR ÉCOCITOYEN

EDD

CYCLE 3

NOUVEAUX
PROGRAMMES
2016

Neuf projets pour le cycle 3

BÉATRICE VENARD



CANOPÉ
ÉDITIONS

AGIR

Sommaire

7 Introduction

PARTIE 1

9 EDD ET CITOYENNETÉ

- 11 Les fondements de l'éducation au développement durable (EDD)
- 15 Des connaissances nécessaires : les programmes de cycle 3
- 18 Des compétences à développer
- 21 L'EDD pour former le futur écocitoyen
- 26 Une recherche de cohérence : les E3D
- 33 Une éducation ouverte sur le monde, l'importance du partenariat
- 36 Éléments de programmation

PARTIE 2

39 EXEMPLES DE PROJETS

41 PROJET N° 1 QUEL FRUIT POUR LE GOUTER ?

- 42 Présentation du projet
- 45 Étape 1. Mise en projet : que mangeons-nous pour le goûter ?
- 47 Étape 2. Consommer des fruits, mais quels fruits ?
- 49 Étape 3. D'où viennent les fruits ?
- 53 Étape 4. Comment choisir les fruits ?
- 55 Étape 5. Et si on goûtait...

57 PROJET N° 2 RIVIÈRE NATURELLE, RIVIÈRE DES HOMMES...

- 58 Présentation du projet
- 61 Étape 1. Mise en projet
- 63 Étape 2. Découvrons notre cours d'eau
- 65 Étape 3. Quel est le lien des hommes avec notre cours d'eau ?
- 68 Étape 4. Le cours d'eau pour tous, tous pour le cours d'eau
- 70 Étape 5. Que pouvons-nous faire pour préserver notre cours d'eau ?

73 **PROJET N° 3 SI ON PARLAIT DU MATÉRIEL SCOLAIRE ?**

74 Présentation du projet

77 Étape 1. La poubelle déborde, que faire ?

79 Étape 2. De quoi avons-nous réellement besoin pour travailler ?

81 Étape 3. Peut-on vivre heureux avec moins de choses ?

82 Étape 4. Limitons les emballages

84 Étape 5. Quel matériel choisir ?

87 **PROJET N° 4 COMMENT ACCUEILLIR LA NATURE
DANS L'ÉTABLISSEMENT ?**

88 Présentation du projet

92 Étape 1. Que savons-nous des animaux et des plantes
qui vivent dans l'établissement ?

94 Étape 2. Partons à la recherche des êtres vivants
dans l'établissement

95 Étape 3. Mieux connaître les êtres vivants de l'établissement

98 Étape 4. Quels autres êtres vivants pourrions-nous accueillir ?

100 Étape 5. Explorons le quartier ou le village aux environs
à la recherche de la nature

101 Étape 6. Comment accueillir d'autres êtres vivants ?
Comment enrichir notre coin nature ?

103 **PROJET N° 5 LA PUBLICITÉ NOUS LAISSE-T-ELLE LE CHOIX ?**

104 Présentation du projet

107 Étape 1. Qu'est-ce que la publicité ?

109 Étape 2. Que touche la publicité en nous ?

111 Étape 3. La publicité est partout, démasquons-la !

113 Étape 4. Communiquons de manière claire !

115 **PROJET N° 6 UN BÂTIMENT SCOLAIRE PLUS SOBRE EN ÉNERGIE**

116 Présentation du projet

119 Étape 1. Nos représentations sur l'énergie

121 Étape 2. Pourquoi économiser l'énergie ?

123 Étape 3. Enquêtons sur l'énergie dans l'établissement

124 Étape 4. Évaluons les économies que nous pouvons faire

127 Étape 5. Vers un programme d'actions

129	PROJET N° 7 COMMENT ME DÉPLACER POUR VENIR À L'ÉCOLE OU AU COLLÈGE OU POUR LES SORTIES ?
130	Présentation du projet
133	Étape 1. Mise en projet
135	Étape 2. Avantages et inconvénients des différents modes de transport
138	Étape 3. Investigations pour mieux comparer les modes de transport
140	Étape 4. Déplacement à pied ou à vélo, est-ce si facile ?
141	Étape 5. Déplacements à vélo ici et ailleurs, hier, aujourd'hui et demain

145	PROJET N° 8 FAUT-IL AVOIR PEUR DU LOUP ?
146	Présentation du projet
149	Étape 1. Représentations
150	Étape 2. Les loups reviennent, que faire ?
152	Étape 3. À la recherche d'informations
155	Étape 4. Les loups reviennent, que faire dans l'intérêt de tous ?
156	Étape 5. Découvrons d'autres animaux qui nous font peur

159	PROJET N° 9 PROTÉGEONS LES VERS DE TERRE
160	Présentation du projet
163	Étape 1. Mise en projet : il faut sauver le ver de terre !
165	Étape 2. Y en a-t-il beaucoup par ici ?
168	Étape 3. Pourquoi y a-t-il moins de vers dans les terres cultivées ?
171	Étape 4. Le ver, un élément important pour la vie du sol
173	Étape 5. Que pouvons-nous faire pour participer à la préservation des vers de terre ?

177	Bibliographie
178	Filmographie
178	Sitographie

Introduction

L'éducation au développement durable [tout comme l'éducation à l'environnement dont elle a pris le relais depuis 2004 dans les textes officiels de l'Éducation nationale] demeure une énigme pour beaucoup d'enseignants. Comment s'y lancer sans risquer de la limiter à l'enseignement de contenus disciplinaires (exemple : les sources d'énergie...) ou d'écogestes (quelle poubelle pour quel déchet ?) ? Comment éviter divers écueils tels que l'enseignement de choix simplistes de l'ordre du « il faut... », « il n'y a qu'à... » ? Comment éduquer au sens plein du terme et en particulier dans sa dimension émancipatrice ? Comment oser le croisement des disciplines ? Comment aborder des questions complexes de par toutes les dimensions qu'elles convoquent, des questions auxquelles on ne peut apporter de réponse incontestable et définitive ? Comment traiter des sujets qui font débat dans la société en évitant toute forme de prosélytisme ? Jusqu'où peut-on aller avec des enfants encore jeunes de l'école élémentaire ou du collège ?

Le présent ouvrage tente d'apporter des éléments de réponses à ces questions en prenant appui sur les textes produits dans le cadre de la refondation de l'École de la République. Il privilégie l'entrée citoyenne en lien avec les programmes d'enseignement moral et civique (EMC) qui constituent un ancrage fort pour l'éducation au développement durable (EDD) et l'opportunité de l'aborder selon une approche plus réflexive et plus humaniste. Cette approche resterait cependant limitée si elle n'était pas alimentée par des connaissances dans différentes disciplines et plus particulièrement en géographie et en sciences. Elle suppose aussi la maîtrise de diverses autres compétences du Socle commun, par exemple celles liées à l'utilisation de la langue française à l'oral et à l'écrit. Les liens entre l'EDD et les connaissances et compétences des textes officiels seront donc explicités tout au long de l'ouvrage.

Par ailleurs, dans l'esprit de la démarche globale promue par les dernières circulaires relatives à l'EDD (2008, 2015), ce document vise systématiquement une recherche de cohérence entre l'enseignement de connaissances et compétences et le vécu des élèves dans leurs établissements (gouvernance, gestion et maintenance des locaux, etc.). Des sujets très généraux comme la préservation de la biodiversité ou le changement climatique sont donc traités mais avec la constante préoccupation de les contextualiser afin qu'ils aient du sens pour les élèves.

Ces différents éléments de cadrage sont détaillés dans la première partie du présent ouvrage qui fournit aussi aux enseignants de nombreux repères pour commencer des projets EDD.

Afin de faciliter la mise en œuvre dans les classes, des exemples de projets pour le cycle 3 sont proposés dans la deuxième partie sur des thématiques diverses, par exemple : Comment me déplacer pour venir à l'école ou au collège ou pour les sorties ? Comment accueillir la nature dans l'établissement ? Faut-il avoir peur du loup ? Si on parlait du matériel scolaire ? La publicité nous laisse-t-elle le choix ? etc.

Les fondements de l'éducation au développement durable (EDD)

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, UN ENJEU MAJEUR DE LA SOCIÉTÉ

« Il ne suffit plus de dénoncer. Il nous faut désormais énoncer. Il ne suffit pas de rappeler l'urgence. Il faut aussi savoir commencer... »

Edgar Morin, *La Voie pour l'avenir de l'humanité*, Fayard, 2011

Si les questions de développement durable sont devenues depuis quelques années un enjeu de société, il ne faut pas oublier que ces préoccupations sont relativement récentes.

Elles ont commencé à émerger dans les années soixante-dix. À cette époque, des penseurs et des scientifiques comme Edgar Morin, Joël de Rosnay, René Dumont, André Gortz, etc. évoquaient déjà ces thèmes tandis que des militants commençaient à tirer la sonnette d'alarme quant à l'impact de plus en plus massif et dégradant de l'homme sur la nature.

Au niveau international, la conférence des Nations unies sur l'environnement qui s'est tenue en 1972 à Stockholm a placé pour la première fois les questions écologiques au rang des préoccupations mondiales. Elle s'est conclue sur une déclaration commune qui soulignait pour la première fois le droit pour l'homme à un environnement sain et de qualité ainsi que la responsabilité de l'homme envers son environnement. C'est à cette occasion que les dirigeants mondiaux se sont engagés à se rencontrer tous les dix ans pour faire le point sur l'état de la Terre.

Il faut attendre 1992 pour que la terminologie de « développement durable », née quelques années plus tôt, arrive sur la scène internationale lors de la conférence des Nations unies de Rio. Cet événement marque l'amarce d'un tournant quant au rapport entre la société et la planète avec le début d'une prise de conscience du caractère limité et épuisable des ressources naturelles. La conférence de Rio a conduit à l'élaboration d'un Agenda 21, c'est-à-dire un plan d'actions pour le xxi^e siècle adopté par 173 chefs

d'État. Depuis lors, les démarches de type Agenda 21 ont été déclinées à différentes échelles : elles portent le nom de Stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable (SNTEDD) à l'échelle de la France, d'Agendas 21 dans les métropoles, communes, communautés de communes, etc.

Par la suite, les phénomènes se sont accélérés avec une amplification de l'impact de l'homme sur l'environnement et des constats de plus en plus avérés. À titre d'exemple, d'après le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) dans son dernier rapport en 2013, les années 1983 à 2012 constituent probablement la période de trente ans la plus chaude qu'ait connue l'hémisphère Nord depuis 1400 ans. La multiplication des études, avec des observations plus détaillées sur des périodes de plus en plus longues et des modèles affinés, conduit le GIEC à attribuer de manière de plus en plus claire les changements à l'influence de l'homme. Cette influence qui n'était qu'une hypothèse aussi probable qu'improbable en 1995 est maintenant devenue une hypothèse extrêmement probable à 95 %.

Les effets en sont d'ailleurs très sensibles puisque la température moyenne de la Terre a évolué de presque 1 °C en un siècle et le niveau de la mer s'est élevé de 20 cm sur la même période.

De façon corollaire, les questions écologiques sont davantage prises en compte dans tous les niveaux de la société. C'est aujourd'hui devenu un sujet prisé des médias et souvent un argument commercial. Ce thème est par ailleurs entré dans le champ politique, dans celui de la réglementation (exemple de l'étiquette énergie pour les bâtiments et les voitures) et a progressivement intégré la vie quotidienne de chacun d'entre nous.

En France, depuis 2005, le développement durable est entré dans la Constitution au même titre que la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen avec la Charte de l'environnement. Il s'agit d'un texte fort actant « que les ressources et les équilibres naturels ont conditionné l'émergence de l'humanité ;

que l'avenir et l'existence même de l'humanité sont indissociables de son milieu naturel ; que l'environnement est le patrimoine commun des êtres humains ; que la préservation de l'environnement doit être recherchée au même titre que les autres intérêts fondamentaux de la Nation ». L'article 1^{er} affirme que : « Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé. »



Extrait de la *Charte de l'environnement*
© Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, developpement-durable.gouv.fr

Pour atteindre cet objectif, le gouvernement français a décliné dans sa stratégie nationale (SNTEDD) 4 enjeux majeurs pour la période 2015-2020¹ :

- le changement climatique ;
- la perte accélérée de biodiversité ;
- la raréfaction des ressources ;
- la multiplication des risques sanitaires.

Les orientations actuelles sont plus ambitieuses que les précédentes. L'objectif est dorénavant de développer un nouveau modèle de société plus sobre à l'horizon 2020.

¹ developpement-durable.gouv.fr rubrique Salle de lecture ; Stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable 2015-2020.

Ce caractère innovant apparait nettement dans la formulation de certains des neuf axes de la stratégie :

- axe 2 : s'engager dans l'économie circulaire et sobre en carbone ;
- axe 4 : inventer de nouveaux modèles économiques et financiers ;
- axe 5 : accompagner la mutation écologique des activités économiques ;
- axe 6 : orienter la production de connaissances, la recherche et l'innovation vers la transition écologique.

Au fil du temps, la préservation de l'environnement et le développement durable ont donc pris une importance croissante et sont progressivement devenus un des enjeux majeurs du XXI^e siècle afin d'éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous, conformément aux « 17 objectifs de développement durable » du nouvel agenda 2030 des Nations unies².

QUELQUES CHIFFRES - CLÉS

- La température a augmenté en moyenne sur un siècle de **+0,85 °C à l'échelle de la planète, de 1,3 °C à l'échelle de la France métropolitaine.**
- **7 % de la biodiversité** terrestre a déjà **disparu** depuis deux siècles.
- Un Français utilise en moyenne **145 litres d'eau par jour** en 2012.
- Un Français produit **518 kg de déchets** ménagers par an (2013).
- **400 pesticides** différents détectés dans les **cours d'eau** de France.

Sources : Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer ; agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse



Affiche extraite de l'exposition « Quel climat pour demain ? » pour les collèges

© Institut Pierre Simon Laplace, institut de recherche en sciences de l'environnement

² un.org/sustainabledevelopment/fr rubrique Objectifs.

PAS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE SANS ÉDUCATION

Pour que les enjeux du développement durable soient mieux compris et intégrés par l'ensemble de la population, les décisions prises par leurs représentants dans les différentes instances doivent s'accompagner d'actions d'information, de communication et au-delà d'éducation et de formation en direction de tous les publics.

Au niveau international, cette nécessité a été affirmée dès la conférence de Stockholm en 1972 (Principe 19 : « il est essentiel de dispenser un enseignement sur les questions d'environnement aux jeunes générations aussi bien qu'aux adultes... »).

En 1977, pour la première fois, une conférence intergouvernementale organisée par l'Unesco à Tbilissi porte sur l'éducation relative à l'environnement. Elle conclut : « il est évident que la création d'une attitude réfléchie et attentive à l'égard de l'environnement, ainsi que la diffusion des connaissances et des compétences nécessaires à sa préservation et à son amélioration, doivent devenir partie intégrante du système général d'enseignement et de formation. »

Par la suite, l'Unesco a produit des documents de cadrage importants pour la décennie 2005-2014 pour l'éducation en vue du développement durable suivis de la feuille de route pour la période après 2015³.

Cela s'inclut dans une réflexion plus globale sur l'éducation qui s'est traduite dans un rapport de 2015 : « Repenser l'éducation : vers un bien commun mondial »⁴.

En France, l'EDD s'est développée avec une temporalité voisine :

- la première circulaire relative à l'éducation à l'environnement dans l'enseignement scolaire est publiée en France en 1977 ;
- en 2005, la Charte de l'environnement affirme que « L'éducation et la formation à l'environnement doivent contribuer à l'exercice des droits et devoirs définis par la présente Charte. » ;
- depuis une dizaine d'années, le ministère de l'Éducation nationale a publié plusieurs circulaires, l'une relative à l'éducation à l'environnement pour un développement durable (en 2004), les suivantes

- relatives à l'éducation au développement durable (2007, 2011, 2015) ;
- en 2013, la loi de refondation de l'École intensifie cette volonté en faisant entrer cette éducation transversale dans le code de l'éducation ce qui lui donne plus de poids ;
- par ailleurs, l'éducation est un axe essentiel de la Stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable (SNTEDD) pour la période 2015-2020.

Cette montée en puissance de l'Éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) a aussi été portée par les réseaux associatifs notamment les réseaux territoriaux et régionaux d'EEDD (les GRAINE) ou le Réseau national École et Nature qui sont à l'initiative de divers événements en France. Ainsi, les assises de l'EEDD se tiennent tous les 4 ans depuis 2000. Les dernières ont rassemblé 1 200 participants pendant 3 jours à Lyon en 2013. Des nouvelles assises ont été lancées en octobre 2016 et se dérouleront dans les différents territoires tout au long de l'année 2017. Au niveau des pays francophones, des forums planet'ERE (éducation relative à l'environnement) sont organisés régulièrement depuis le premier à Montréal en 1997.

QU'ENTEND-ON PAR ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

D'après l'Unesco (feuille de route après 2015), « l'EDD donne aux apprenants les moyens d'être citoyens du monde, de prendre des décisions en connaissance de cause et d'entreprendre des actions responsables en vue de l'intégrité environnementale, de la viabilité économique et d'une société juste pour les générations présentes et à venir, et ce dans le respect de la diversité culturelle. **Elle atteint son but en transformant la société.** »

Cette éducation se définit par des **contenus d'apprentissage** qui doivent inclure « les questions capitales que sont le changement climatique, la biodiversité, la réduction des risques de catastrophes, et la consommation et la production durables ».

L'EDD repose aussi sur des pratiques pédagogiques adéquates avec « un enseignement et un apprentissage interactifs et axés sur l'apprenant qui ouvrent la voie à un apprentissage exploratoire, orienté vers l'action et transformateur ». Cette éducation doit « promouvoir les compétences fondamentales telles que l'analyse critique, la réflexion systémique, la prise de décision collaborative et le sens des

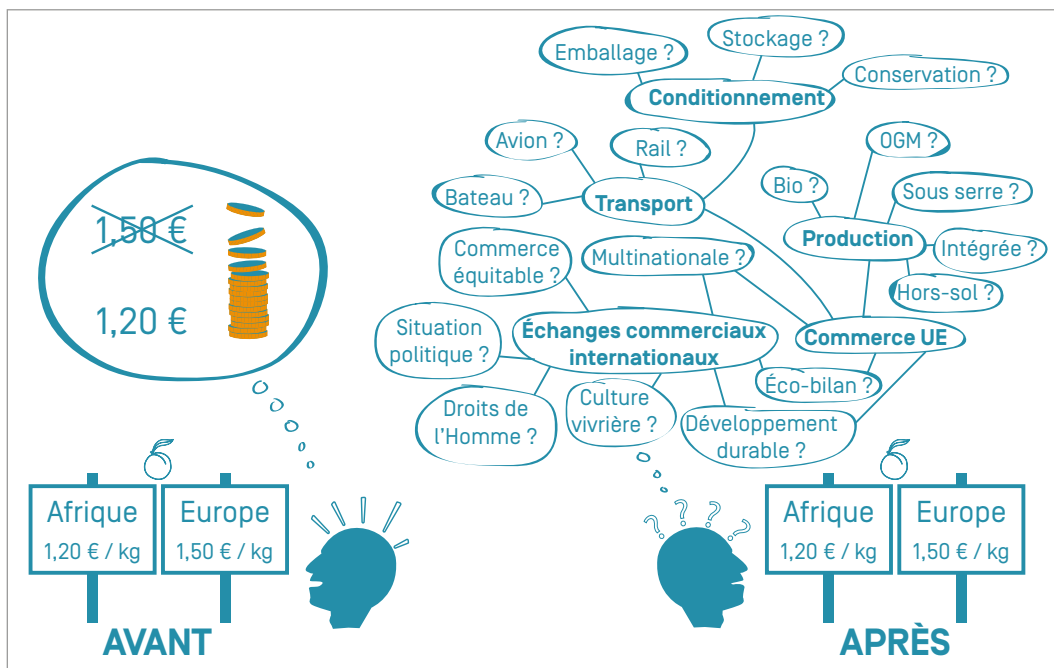
³ fr.unesco.org/pag ; rubrique Publications ; Feuille de route pour la mise en œuvre du Programme d'action global pour l'Éducation en vue du développement durable.

⁴ unesco.org rubrique Éducation ; Publications ; Repenser l'éducation. Vers un bien commun mondial ?

Projet n° 1

Quel fruit pour le goûter ?

Présentation du projet



Passage du consommateur... au consomm'acteur

D'après Francine Pellaud, *Pour une éducation au développement durable*, Éd. Quae, 2011, page 80.

Il est préférable de conduire ce projet en hiver afin de mieux mettre en exergue la problématique des fruits « hors saison ».

FIL CONDUCTEUR

Ce projet est relatif à l'éducation aux choix alimentaires, et plus particulièrement aux choix des fruits, en fonction de leur origine géographique et de la saisonnalité de leur production.

Il peut s'intégrer dans le parcours éducatif de santé préconisé par la circulaire n° 2016-008 du 28 janvier 2016²⁷.

NIVEAUX

Plutôt en CM1 en lien avec le thème 3 du programme de géographie.

²⁷ education.gouv.fr rubrique Le B.O. ; 2016 ; n° 5 du 4 février 2016 ; Enseignements primaire et secondaire ; Actions éducatives ; Mise en place du parcours éducatif de santé pour tous les élèves.

OBJECTIFS

- Prendre conscience des choix possibles dans l'achat des fruits et des conséquences de ces choix sur l'environnement et pour les producteurs.
- Connaître l'origine des fruits consommés en France et leur itinéraire pour parvenir jusqu'à nous.

CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES EN JEU

Les éléments de ce paragraphe sont extraits du programme d'enseignement moral et civique pour l'école élémentaire et le collège (cycles 2, 3 et 4)²⁸ et du BO spécial n° 11 du 26 novembre 2015, Annexe 2 : programme d'enseignement du cycle de consolidation (cycle 3)²⁹.

Enseignement moral et civique – compétences citoyennes :

- Le jugement : penser par soi-même et avec les autres
 - Développer les aptitudes à la réflexion critique [...] en confrontant ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté.
 - Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.
- L'engagement : agir individuellement et collectivement
 - [...] Développer une conscience citoyenne, sociale et écologique.
 - Pouvoir expliquer ses choix et ses actes.

Géographie :

- Nommer, localiser et caractériser des espaces
- Raisonner, justifier une démarche et les choix effectués.
- Thème 3 du CM1 : « Consommer en France » :
 - Satisfaire les besoins alimentaires.
 - [Aborder des] problèmes géographiques liés à la question des ressources et de leur gestion : production, approvisionnement, distribution, exploitation [jusqu'au] consommateur.

Sciences et technologie :

- Effectuer des recherches bibliographiques simples et ciblées. Extraire les informations pertinentes d'un document et les mettre en relation pour répondre à une question.
- Utiliser différents modes de représentations formalisés (schéma, dessin, croquis, tableau, graphique, texte, carte mentale).
- Relier des connaissances acquises en sciences et technologie à des questions de santé, de sécurité et d'environnement.
- Thème « Le vivant, sa diversité et les fonctions qui le caractérisent » :
 - Origine des aliments consommés.

Français :

- Recourir à l'écriture pour réfléchir et pour apprendre.
- Participer à des échanges dans des situations diversifiées [: prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et apprendre à justifier un point de vue].

PARTENARIATS ENVISAGEABLES

Il est possible d'envisager des partenariats avec :

- les collectivités pour la mise en œuvre de l'opération « Un fruit pour la récré » et le lien avec la restauration scolaire ;

²⁸ education.gouv.fr rubrique Le B.O. ; 2015 ; spécial n° 6 du 25 juin 2015 ; Enseignements primaire et secondaire ; Programme d'enseignement moral et civique ; École élémentaire et collège.

²⁹ education.gouv.fr rubrique Le B.O. ; 2015 ; spécial n° 11 du 26 novembre 2015 ; Annexe 2 Programme d'enseignement du cycle de consolidation (cycle 3).

- les associations d'éducation à la santé, de promotion des circuits courts ou de l'agriculture biologique, etc. ;
- les agriculteurs de proximité, coopératives commercialisant des produits locaux, bios...

UN FRUIT POUR LA RÉCRÉ

Mangez des fruits ! Pour que ce conseil se concrétise chez les plus jeunes, le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt a lancé « Un fruit pour la récré », un programme financé, dès la rentrée 2014, à 76 % par l'Union européenne permettant de distribuer des fruits aux élèves du primaire et du secondaire.

Source : agriculture.gouv.fr/dossier-le-programme-un-fruit-pour-la-recre

LISTE DES ÉTAPES

- Étape 1 : Mise en projet : que mangeons-nous pour le goûter ?
- Étape 2 : Consommer des fruits, mais quels fruits ?
- Étape 3 : D'où viennent les fruits ?
- Étape 4 : Comment choisir les fruits ?
- Étape 5 : Et si on goûtait...

PROLONGEMENTS

L'influence de la publicité sur les choix alimentaires mérite un prolongement en prenant appui sur le projet dédié à ce sujet (cf. page 103).

Il est possible d'élargir aux habitudes alimentaires sur l'ensemble de la planète en prenant appui sur les photographies réalisées par Peter Menzel³⁰ qui représentent les aliments consommés par des familles de divers pays pendant une semaine. La recherche des fruits consommés amène à constater, par exemple, l'omniprésence de la banane.

L'éducation aux choix alimentaires peut aussi se baser sur l'analyse d'un produit apparemment simple et banal comme le jus d'orange. Divers critères sont à prendre en compte :

- le conditionnement et ses impacts environnementaux (format individuel ou familial, matériaux recyclables ou non, suremballage...);
- la nature de la boisson : pur jus, à base de concentrés, pasteurisée, nectar, aromatisée... ;
- l'origine géographique : Espagne, Floride... ;
- les conditions de production (agriculture intensive, biologique, produit équitable...);
- le coût ;
- la valeur gustative.

VALORISATION

Il s'agira :

- d'élaborer des supports de communication sur la saisonnalité des fruits (par exemple, une affiche par mois à placer dans l'établissement ou le restaurant scolaire) ;
- de mener une action dans le cadre de la Semaine du goût ;
- d'organiser pour tout l'établissement des séances de dégustation de fruits de saisons.

³⁰ Peter Menzel, Jean-Paul Rossignon, Philippe Morlot, Pierre Courbet, *À table ! Dossier pédagogique cycle 3*, CRDP de Lorraine - Alliance Sud, 2011.

LIENS AVEC LE FONCTIONNEMENT ET LA GESTION DE L'ÉTABLISSEMENT

- Il est possible de mettre en œuvre l'opération « Un fruit pour la récré » en privilégiant les fruits de saisons, locaux et biologiques.
- Au niveau du restaurant scolaire, il est envisageable d'introduire plus fréquemment des fruits et des légumes frais de saison, locaux et biologiques.
- On peut également cultiver des fruits dans le jardin de l'établissement, en particulier de petits fruits qui produisent rapidement (fraises, framboises, groseilles...).
- Enfin, il est possible d'accompagner ces actions d'une communication : affichage précisant l'origine des produits, leurs conditions de production, etc.

RESSOURCES

- *L'Alimentation responsable*, guide pédagogique édité par Alterre Bourgogne Franche-Comté, 2015. Ce guide comprend des apports de connaissances (histoire de l'alimentation, enjeux, liens avec la santé, l'agriculture, la biodiversité, la culture...) et une trentaine de fiches pratiques qui décrivent des activités pédagogiques à mener du cycle 1 jusqu'au lycée. alterrebourgognefranche.comte.org rubrique Ressources ; Guides pédagogiques.
- *Diaporama « Quel fruit pour le goûter ? »*, groupe départemental, DSDEN 69, 2015. www21.ac-lyon.fr/etab/ien/rhone/edd rubrique Thématiques ; Agriculture durable et alimentation.
- *Lettre de l'EDD n° 3 – Alimentation et développement durable*, DSDEN 69, juin 2011. www21.ac-lyon.fr/etab/ien/rhone/edd rubrique Thématiques ; Agriculture durable et alimentation.

Étape 1. Mise en projet : que mangeons-nous pour le goûter ?

OBJECTIFS VISÉS

- Recenser les pratiques alimentaires des élèves.
- Faire le bilan des connaissances.

MOTS-CLÉS

Habitudes alimentaires, avantages et inconvénients, goûter.

MATÉRIEL

Pour la phase 3 : une affiche.

DÉROULEMENT

PHASE 1. MISE EN SITUATION

Le goûter est un élément important dans la vie des élèves et ils sont en général très intéressés par le sujet. Celui-ci ne mérite donc pas de gros efforts de mise en situation. Cependant, pour donner du sens à la démarche suivie, il est important de l'inscrire dans le cadre d'un projet collectif : par exemple, organisation d'un goûter pour une sortie ou un événement particulier si possible non festif de manière à ce qu'il soit plus représentatif de la vie quotidienne ou accompagnement du dispositif « Un fruit à la récré ».

Cela peut aussi être envisagé dans le cadre d'une recherche de solutions à un problème rencontré dans l'établissement par exemple la multiplication des déchets liés aux gourdes jetables de compotes.

Le sujet se situe à la limite de la sphère familiale et de celle de l'école. Le caractère collectif du projet est donc important pour éviter tout risque d'un empiètement de l'école sur les choix dans la sphère privée des élèves.

PHASE 2. RECUEIL DE PRATIQUES

L'enseignant demande aux élèves d'écrire individuellement sur leur cahier de brouillon la liste des goûters qu'ils consomment habituellement. Les réponses, mises en commun, sont relevées par le professeur au tableau.

L'enseignant guide ensuite les élèves dans le regroupement de leurs propositions en grandes catégories : gâteaux, fruits frais, compotes, sucreries (bonbons, pâtes à tartiner...), yaourts et fromages...

PHASE 3. AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS DES DIFFÉRENTS GOUTERS

Par groupes, les élèves réfléchissent ensuite aux avantages et inconvénients d'une catégorie de goûter.

La mise en commun conduit à l'élaboration d'un tableau sur une affiche. Les arguments avancés par les élèves traduisent les connaissances précédemment construites lors de séances sur l'équilibre alimentaire, les paroles entendues dans la famille et aussi les slogans des campagnes nutritionnelles ou des publicités... Ils sont de différents ordres : goût, impact sur la santé, prix, aspect pratique, productions de déchets...

Un temps d'échange oral permet ensuite de compléter les arguments définis par les groupes et de discuter de la validité de certains arguments.

Pour terminer cette étape, les élèves écrivent individuellement les conclusions qu'ils en tirent sur leur cahier.

PRODUCTIONS ATTENDUES

EXEMPLE DE TABLEAU DE SYNTHÈSE

	AVANTAGES	INCONVÉNIENTS
GÂTEAUX	C'est bon, sucré. Cela donne de l'énergie.	Cela fait grossir.
FRUITS FRAIS	C'est bon pour la santé. C'est plein de vitamines.	C'est moins bon. Cela s'écrase dans le cartable.
COMPOTES	C'est bon, sucré. Cela donne de l'énergie. C'est pratique à transporter.	Cela fait des déchets. C'est cher.
SUCRERIES	C'est bon, sucré. Cela donne de l'énergie.	Cela fait grossir.
YAOURTS ET FROMAGES	Cela me fait grandir.	C'est moins bon.